



n° 50 - Janvier 2022



# Chronique Virsonnaise



Virson - Commune de Charente-Maritime

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent  
leurs meilleurs voeux pour l'Année 2022

## Mairie de Virson

1 Place du souvenir - 17290 Virson  
Téléphone : 05.46.35.51.96  
@ : mairie@virson17.fr

### Horaires d'ouvertures de la mairie

lundi : 8h30-12h30 / 13h00-18h00  
mercredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00  
vendredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00

## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	2
Budget .....	3
Info CDC .....	4
Aire de covoiturage / REZO pouce.....	5
Zéro déchets jardin .....	6
Zéro déchets gestes .....	7
Biodéchets .....	9
Bilan campagne assainissement individuel.....	10
Recensement .....	11-12
Fibre .....	13
Cimetière / Vie en société .....	14-15
Commémorations .....	16
Travaux .....	17
Les origines de Virson .....	18-19
Bibliothèque / Ecole maternelle .....	20-21
AP3E / PAPJ.....	22
Galets à Virson / MID / Les petites mains .....	23
Virson s'Anime / Animations .....	24
ACCA .....	25
Les archers .....	26
Rallye d'automne .....	27
Don du sang .....	28
Alzheimer.....	29
A chacun son Toit .....	29
Amis des vers de terre .....	30
Jardin-Forêt .....	31
Commerces itinérants .....	32
A votre service .....	33
Dates à retenir .....	34
Intramuros.....	35

## Chronique Virsonnaise n°50

Directeur de la publication : **Thierry PILLAUD**  
Crédit photos : commune de Virson

### Réalisation :

Imprimerie Actiade  
ZA de la Sauzaie - 17100 Fontcouverte  
Tél. 05 46 93 57 33 - imprimerie@actiade.fr  
Diffusion gratuite  
Reproduction totale ou partielle interdite

## LE MOT DU MAIRE

Chères Virsonnaises, chers Virsonnais,

Cette année 2021 qui vient de s'achever a sensiblement ressemblé à l'année précédente. Notre quotidien a été ponctué par le Covid 19 avec son lot de restrictions et de recommandations. Le port du masque s'est imposé tout au long de l'année. La vaccination possible dès janvier pour les personnes à risques, et les personnes âgées, a connu un démarrage poussif.

La troisième vague a connu son pic en avril 2021, la situation s'est un peu relâchée par la suite avec l'arrivée de l'été et des vacances ; mais la perspective d'une quatrième vague courant juillet a poussé le gouvernement à imposer le passe sanitaire. Celui-ci est devenu obligatoire pour pouvoir accéder à de nombreux lieux comme les restaurants, les musées, les cinémas, etc ...

A l'automne les mesures sanitaires se sont un peu assouplies même si le masque est resté recommandé en beaucoup d'endroits, le respect des gestes barrières reste d'actualité et le passe sanitaire est toujours en vigueur.

Une reprise de l'épidémie s'amorce en novembre un peu partout, il va falloir s'habituer à vivre avec ce virus encore un certain temps.

Compte tenu de ce contexte, de nombreuses animations qui nous permettaient de nous retrouver ont été annulées : vide grenier, fête de la St Jean, animations des différentes associations, anima jeux, concert à l'église ....

2022, sera une année électorale avec les élections présidentielles et parlementaires. Les enjeux de ces élections sont importants. Les français attendent les candidats sur les thèmes de la santé, du travail, de la sécurité, de l'immigration, des services publics et de la transition énergétique. Le futur Président ou la future Présidente aura fort à faire dans notre société fracturée.

Malgré la crise sanitaire, les travaux du nouveau siège de la Communauté de Communes Aunis-Sud se sont achevés à la fin de l'été 2021. Le personnel a intégré les nouveaux locaux plus spacieux.

Autre nouveauté, le service d'urbanisme est entièrement dématérialisé. Depuis septembre 2021, vous pouvez faire toute vos demandes d'urbanisme en ligne.

La Communauté de Communes a mis en place l'application « Intramuros », grâce à elle, vous êtes informés à tous moments des événements, des actualités, des services, etc ... de votre commune ou des communes alentours.

Sur notre commune, la plaine de jeux a été réaménagée avant l'été, des espaces pique-nique ont été rajoutés. La voirie a été réparée chemin de Villeneuve en bordure du marais de Forges. Le chemin des Mottes, au Bois de l'Encens a été remis en état. Il a été refait en calcaire, il retrouve ainsi une allure plus campagne. L'aire de covoiturage commencée en mai 2021 est maintenant opérationnelle depuis début décembre 2021. Elle a été entièrement financée par le Département.

Début 2021, le conseil municipal a décidé de lancer le projet d'enfouissement des réseaux dans les villages de la commune : les Haies, le Bois de l'Encens, les Roulières, la Grève et le Moulin de la Grève.

Le conseil municipal s'est prononcé en octobre pour le lancement des études d'aménagement du centre bourg, rue de la Rochelle et rue des Charbonniers.

Dans le cadre du CRTE, Contrat de Relance et de Transition Ecologique, la commune envisage la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Après le camion pizza qui vient stationner tous les vendredis, deux nouveaux commerces ambulants sillonnent notre commune, un épicier tous les vendredis matin et une coiffeuse un lundi sur deux.

La fibre arrivera bientôt dans tous les foyers de notre commune. Fin 2022, tout le monde devrait être raccordable.

Notre programme avance même si aux yeux de certains, cela ne va pas assez vite.

Je remercie les élus municipaux pour leur contribution à l'avancée de nos projets.

Je remercie les employés communaux qui par leur travail participent au bon fonctionnement de la commune.

Je remercie les bénévoles de la bibliothèque qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour les autres et sans qui celle-ci ne pourrait exister..

Je remercie tous les Virsonnais qui ont participé aux manifestations organisées par la mairie, même si elles ont été peu nombreuses en raison du Covid 19.

J'ose espérer que nous pourrions enfin quitter le masque définitivement en cours d'année et je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs Vœux de bonne et heureuse Année 2022.

Thierry Pillaud







## FRANCE SERVICES

Une nouvelle Maison France Services a ouvert ses portes en octobre 2021 à Surgères dans les locaux de la Maison de l'Emploi.

Vous pouvez vous y rendre si vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien. Un agent France services vous accueillera et vous accompagnera pour toutes vos démarches du quotidien dans les domaines de la formation, de l'emploi, de la retraite, de la santé, de l'état civil, de la famille, de la justice, du budget, du logement, de la mobilité et du courrier.

France Services vous permet d'accéder facilement aux services publics:

- Vous êtes accueilli, informé et orienté vers le bon service.

- Vous êtes accompagné dans vos démarches administratives.

- Des outils informatiques sont mis à votre disposition et une aide à l'utilisation des services numériques vous est apportée.

La Maison France Services est située à la Maison de l'Emploi Square du Château 17700 Surgères Tél. 05 46 07 51 66

Heures d'ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi: 10h30-12h30 / 13h30-16h30 jeudi: 13h30-17h30

Une autre Maison France Services existe déjà à Ciré d'Aunis : 1, rue de la Pompe 17290 Ciré d'Aunis Tél. 05 46 69 24 23

Vous trouverez plus d'informations dans votre agence France services ou sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)

## L'urbanisme se dématérialise

À compter du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme vont être dématérialisées afin de gagner en efficacité.

D'ici là, une plateforme est en cours d'expérimentation. Il s'agit du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, le GNAU (Accueil | Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme ([urbanisme17.fr](http://urbanisme17.fr)) qui est tout simplement un guichet commun de dépôt pour tous les habitants de la Communauté de Communes.

Afin de faciliter vos démarches, c'est sur ce site Internet que peuvent être déposées, sous forme électronique, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Après une phase d'expérimentation pour les professionnels, la plateforme est également ouverte aux particuliers depuis le 1er novembre 2021, quelle que soit la demande (permis de construire, de démolir, d'aménager,

## L'URBANISME SE DÉMATÉRIALISE

les démarches d'urbanisme peuvent désormais se faire en ligne

[www.aunis-sud.fr](http://www.aunis-sud.fr)



déclarations préalables, certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner).

Quels sont les avantages?

- Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel
- Une aide en ligne pour la constitution de votre dossier
- Un traitement des demandes optimisé
- Des échanges simplifiés avec l'administration, notamment pour l'envoi de pièces complémentaires
- Un gain de temps et d'argent avec cette version 100% numérique



Pour répondre à la hausse de la demande et éviter les parkings sauvages le long des routes, le Conseil Départemental de Charente-Maritime a décidé dans le cadre du Schéma départemental des aires de covoiturage, d'ajouter des aires supplémentaires. Les premières ont été créées en 2011 et aujourd'hui, la pratique du covoiturage, génératrice d'économie et de réduction de la pollution s'est développée.

C'est dans ce contexte que le Département a aménagé une aire de covoiturage à Virson le long de la Départementale 108, rue de La Rochelle, au niveau du verger communal. Cet endroit, en bordure d'un axe très

fréquenté, en direction de La Rochelle d'un côté et Niort de l'autre, a tout de suite intéressé le service mobilité du Département.

Cette aire de covoiturage, située en entrée de bourg a été pensée de manière à s'intégrer au paysage et à respecter l'environnement en limitant au minimum l'imperméabilisation des sols. Ainsi, seule la bande roulante est en enrobé. Les places de parking sont constituées de plaques engazonnées permettant l'infiltration des eaux de pluie et le site sera paysagé.

Les travaux pour un montant de 57000 €, entièrement financés par le Département, sont pratiquement terminés et les 12 places sont disponibles. Le gazon est implanté. Une table de pique-nique sera installée dans les prochaines semaines, des arbres et des arbustes seront bientôt plantés. La signalétique est mise en place.

V.F.



## REZO POUCE



La commission mobilité de la CDC Aunis Sud travaille sur les différents modes de déplacements entre ses 24 communes – et les grandes villes qui l'entourent, La Rochelle – St Jean d'Angély – Rochefort et Niort, qui sont à environ 30 à 45 minutes de Surgères.

Des échanges ont déjà eu lieu avec des territoires voisins déjà inscrits dans la démarche rézo pouce (CdC Aunis Atlantique, CdC Haute Saintonge et la CdA de Saintes).

La CDC a le projet de développer Rézo Pouce, système d'autostop gratuit, sécurisé et organisé, de courte distance pour rassurer les utilisateurs et remettre au goût du jour la pratique de l'autostop.

Ce mode de déplacement permettra de mettre en relation des automobilistes et des usagers sans mode de transport via une application où vous pourrez vous inscrire.

Ce projet qui devait être mis en place au cours de l'année 2021 a pris du retard, nous espérons qu'il verra le jour courant 2022.

V.F.



## Que faire de nos DÉCHETS VERTS ?



**ZÉRO** DÉCHETS  
VERTS  
**DÉCHET**  
cyclad

92 kg

par habitant en 2020

13 600 t

déchets verts réceptionnés dans  
les 23 déchetteries de Cyclad

### Une ressource plutôt qu'un déchet

Ces déchets verts sont compostés mais ils peuvent tout à fait rester dans votre jardin pour conserver sur place la richesse de la matière organique.

C'est un gain de temps,  
un gain d'argent et un geste  
éco-responsable.

## 3 GESTES ZÉRO DÉCHET

### LE MULCHING

C'est laisser la tonte sur place. Elle va se décomposer naturellement et contribuer à nourrir le sol gratuitement. Il suffit de tondre sans le bac de ramassage et un peu plus souvent.



### LE COMPOSTAGE

C'est la décomposition naturelle des déchets organiques par les micro-organismes.

Déposez vos tontes progressivement dans le composteur (par couche de 10 cm) ou faites-les sécher à proximité pour alterner déchets de cuisine et tontes séchées. Elles apprécieront d'être mélangées avec du broyat de branches.

Tous les autres déchets de jardin peuvent être déposés dans le composteur.



### LE PAILLAGE

C'est recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de branches. Il permet de réduire la pousse des mauvaises herbes, de protéger de la sécheresse et d'enrichir le sol. Vous pouvez déposer directement vos tontes au pied des plantations et des haies.

#### Comment broyer les petits branchages à la tondeuse ?

Étendre les déchets sur le sol et passer la tondeuse en surélevant les roues avant. Puis, avancer sur le tas en les baissant progressivement. Répéter l'opération.



### DÉPÔTS SAUVAGES ET BRÛLAGE SONT INTERDITS

Les dépôts sauvages devant les déchetteries ou ailleurs sont interdits, l'amende peut s'élever jusqu'à 1 500 euros : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31963>

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. C'est dangereux pour au moins trois raisons : risques d'incendie, d'accidents de la circulation et pour la santé.

contact@cyclad.org  
05 46 07 16 66  
cyclad.org  
f @cyclad17

**cyclad** TERRITOIRE  
économie  
circulaire  
Tous les déchets ont de l'avenir

# ZÉRO LES GESTES DÉCHET cyclad

**640 kg**

de déchets par an et par personne...  
(ordures ménagères, recyclables, déchetteries)

**Il est temps d'agir !**



**1** J'utilise **panier, cabas, tote bag, boîtes, bocaux et sacs à vrac** pour les courses



**2** J'utilise **gourdes et carafes** pour boire l'eau du robinet

**3** Je préfère **vinaigre blanc, bicarbonate et savon noir** pour le ménage





**4** Je privilégie **lingettes lavables, shampoing solide et savon** pour se laver

**5** J'achète d'**occasion, répare, loue, vend et donne**



**6** Je fais des cadeaux **dématérialisés ou zéro déchet**





**7** Je choisis des appareils **sans piles ou à piles rechargeables**

**8** Je pose un **STOP PUB** sur la boîte aux lettres





**9** Je fais une **liste de courses et cuisine les restes**



**10** Je refuse la **vaisselle jetable**

**LES +**



Je composte ou trie les **biodéchets**

Je trie **tous les emballages**



Conception Instant Urbain

contact@cyclad.org  
05 46 07 16 66  
cyclad.org  
f @cyclad17

**cyclad**  
Tous les déchets ont de l'avenir



## LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS EN AUNIS SUD



### QU'EST-CE QUE C'EST ?

#### LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.



#### UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

#### SOYEZ LES PREMIERS

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, Aunis Sud prend de l'avance !



**- 30%**  
DE DÉCHETS



#### UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

#### LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.



#### COMMENT ?

Retirez votre  
équipement  
dans votre  
mairie.



Un bio-seau

+ Des sacs  
biodégradables



+ Une carte



+ Une clé



### DÉCHETS AUTORISÉS DANS LE BAC BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES,  
MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE  
FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS  
ET DE CRUSTACÉS...



### QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Les bornes marrons seront collectées chaque semaine et les biodéchets seront compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bornes marrons.



Conception : Instant Urbain

**TRI BIO**

**cyclad**

Tous les déchets ont de l'avenir

**Aunis Sud**  
Ma Communauté  
de Communes

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ADEME**  
AGENCE NATIONALE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

**MAIRIE  
Nouvelle-  
Aquitaine**



## Biodéchets

Depuis début novembre 2021, trois bornes destinées à recueillir les biodéchets ont été installées par Cyclad : une place du Canton, une dans le lotissement les Côteaux de Virson et une aux Haies.

Vous pouvez y déposer tout ce qui est compostable : restes de repas, essuie-tout, coquilles, marc de café, épluchures de légumes, restes de viande, de poissons etc ...

Une réunion publique a été organisée par Cyclad le jeudi 7 octobre 2021 pour expliquer la démarche et le fonctionnement des bornes. Les bornes sont relevées une fois par semaine et elles sont régulièrement nettoyées par Cyclad.

Les personnes présentes sont reparties avec un bio seau, des sacs biodégradables, une notice d'emploi et une clef pour l'ouverture de la borne.



Pour les foyers, non présents à la réunion mais qui souhaitent s'équiper du matériel permettant d'utiliser les bornes, il suffit de faire la demande auprès de Cyclad ou de venir en mairie pour récupérer le matériel.

Plus nous trierons correctement, moins il y aura de déchets à incinérer qui polluent et coûtent très chers à la collectivité.

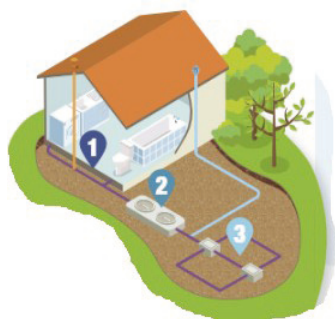
T.P.



## VIRSON

## Bilan de la campagne de contrôle de fonctionnement des installations d'assainissement individuel existantes

### • Contexte réglementaire des contrôles :



La Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques.

Ces contrôles sont de deux types :

- le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants (tous les 10 ans maximum).

### • Le service Assainissement Individuel d'Eau 17 :

Les contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Eau 17.

Eau 17 qui assure déjà depuis plusieurs années les vérifications des installations neuves, a confié la réalisation de la campagne de contrôles de fonctionnement des installations existantes au bureau d'études NCA Environnement.

### • La campagne de contrôles de fonctionnement et d'entretien :

Ces contrôles qui concernent les immeubles non desservis par le réseau d'assainissement collectif ont été organisés en coopération avec la municipalité. Cette campagne qui s'est déroulée du 26 juin 2020 au 9 juin 2021 a concerné 90 installations sur les 139 que comportent la commune. Les installations non contrôlées lors de cette campagne sont celles qui ont déjà été vérifiées il y a moins de 10 ans ainsi que celles faisant l'objet d'un projet de travaux. Afin d'informer la population des modalités de cette campagne, une réunion d'information publique a eu lieu le 16 décembre 2019.

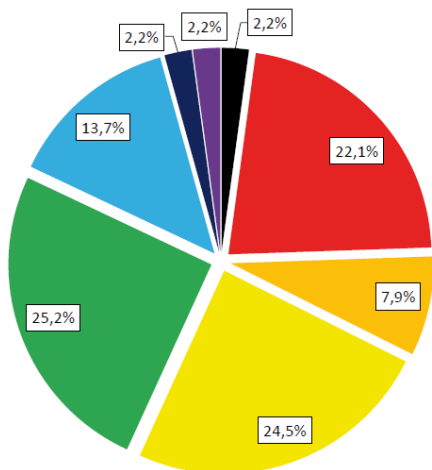


Mesure de boue d'une fosse

### • Le bilan de la campagne de contrôles :

Ce bilan a été présenté à la commune par Eau17 et NCA Environnement le 11 octobre 2021. En conclusion, sur les 139 installations :

- 63.4% ne font l'objet d'aucune obligation de travaux
- 7.9% sont à réhabiliter dans un délai maximum de 1 an en cas de vente du bien
- 24.3% sont à réhabiliter dans un délai maximum de 4 ans
- 2.2% des installations sont en cours de réhabilitation
- 2.2% des installations n'ont pas été contrôlés (vacant)



■ Absence d'installation - Non-respect de l'article 1331-1 du Code de la santé publique

■ Installation non conforme - présentant un danger pour la santé des personnes.

■ Installation non conforme - incomplète ou significativement sous dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs.

■ Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs.

■ Installation ne présentant aucun problème\* le jour du contrôle (\*énoncé dans l'arrêté du 27 avril 2012). Installation sans risque apparent pour la salubrité publique et l'environnement.

■ Installation ayant fait l'objet d'un contrôle de bonne exécution datant de moins de 10 ans (installation déclarée conforme).

■ Avis favorable sur le projet ou dossier d'assainissement en cours

■ Installation non contrôlée

### • Suite de la campagne de contrôles :

Ces contrôles ont permis de recenser l'ensemble des immeubles devant disposer d'un système d'assainissement non collectif. Ils ont permis d'établir un bilan sur l'état de fonctionnement de ces installations et d'identifier les dispositifs présentant un risque pour la santé des personnes ou de pollution de l'environnement.

Le respect des obligations de travaux dans les délais prescrits par la réglementation sera ultérieurement vérifié. L'ensemble des installations feront également l'objet d'un contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien tous les 10 ans.

N'oublions pas que le bon état de fonctionnement des installations d'assainissement individuel s'intègre dans une politique de développement durable, de préservation de la santé et de la ressource en eau !





Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

-avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif

-à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide**
- Livret de famille à jour**
- Justificatif de domicile**

Si vous avez la carte mobilité inclusion "invalidité" ou la carte invalidité, ou si vous êtes handicapé (à la condition d'avoir un certificat médical), vous pouvez demandeur à être autorisé à ne pas participer à la JDC, dès votre démarche de recensement.

Votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement.

**ATTENTION: aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni en cas de perte ou de vol.**



Le recensement de la population aura lieu cette année du **20 janvier 2022 au 19 février 2022**. Il avait été reporté en 2021 à cause de la situation sanitaire défavorable au bon déroulement de la campagne de recensement.

### **Le recensement c'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc ...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes. Il est donc très important que tout le monde soit recensé.

### **Le recensement c'est encore plus simple sur internet**

Le recensement en ligne permet un gain de temps pour tous. Je vous invite à vous faire recenser par internet comme déjà 60 % des personnes recensées en 2020. L'agent recenseur lors de son passage chez vous, vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Toutefois si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est toujours possible.

### **Le recensement c'est sûr**

Le recensement de la population c'est sûr, les données sont confidentielles et protégées. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Que vous répondiez en ligne ou sur papier, c'est toujours l'INSEE qui travaille pour analyser les données recueillies.

### **Le recensement c'est gratuit**


Le recensement de la population est gratuit, ne laissez pas entrer des personnes qui vous réclameraient de l'argent ou ne répondez pas aux sites qui vous demanderaient de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ou auprès de la mairie.

T.P.



**L'agent recenseur recruté par la commune est Mme Stella Richard.  
Réservez lui le meilleur accueil lorsqu'elle se présentera à votre domicile.**



# LA FIBRE POUR TOUS

Le Département de la Charente Maritime a confié sa Délégation de Service public à Charente Maritime Très Haut Débit pour couvrir la totalité des logements en fibre optique à l'horizon 2023.

**UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ DE 326 M€**

- ✓ Financements privés : .....280 M€ (86%)
- ✓ Financements publics : .....46 M€ (14%) dont :
  - Etat et Région : 34,3 M€
  - Département : 11,7 M€
  - Communes : 0 €

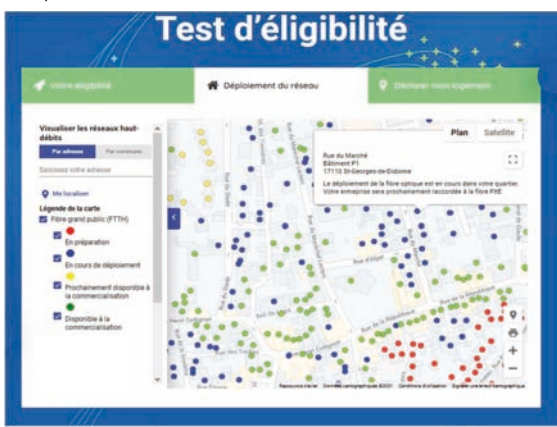
CHARENTE-MARITIME  
Très Haut Débit

**Pour vérifier l'éligibilité** de votre maison d'habitation ou local commercial, rendez-vous sur le site de Charente-Maritime Très Haut Débit :

[www.charentemaritimetreshautdebit.fr](http://www.charentemaritimetreshautdebit.fr)

Ensuite, cliquez sur : [Tester mon éligibilité](#) et renseignez votre adresse ou votre numéro de téléphone fixe.

**Pour plus d'information**, l'onglet [Déploiement du réseau](#) vous permettra de suivre l'avancée du déploiement dans la commune :



**Test d'éligibilité**

Visualiser les réseaux haut-débits

Recherchez votre adresse

Map navigation: Plan, Satellite

Legende de la carte:

- Fibre grand public (FTTH)
- En préparation
- En cours de déploiement
- Préparation disponible à la commercialisation
- Propriété à la commercialisation

**Vous adresse n'est pas répertoriée ou mal référencée ?**

Cliquez sur l'onglet [Déclarer mon logement](#) pour mettre à jour vos coordonnées.

## Fibre

Malgré la crise sanitaire le déploiement de la fibre sur le Département et en particulier sur notre commune s'est poursuivi.

Au 15 septembre 2021, sur 300 logements, 181 étaient raccordables à la fibre. Ces logements étaient essentiellement situés sur le bourg. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, les habitants reçoivent une information les avisant de l'arrivée imminente de la fibre. Ensuite lorsque le logement est raccordable, les opérateurs de téléphonie ne tardent pas à proposer leurs services d'abonnements à la fibre.

A ce jour, il reste à peine 120 logements à raccorder dans les hameaux et les maisons isolées. Pour notre commune, l'engagement est que toutes les habitations soient raccordables à la fin de l'année 2022.

Il faudra donc patienter encore un peu pour que tous les habitants de Virson puissent bénéficier du réseau de la fibre optique.

Les propriétaires de haies en bordure de ligne téléphonique aérienne ont reçu un courrier leur demandant d'élaguer leurs arbres. En effet, il appartient à chaque propriétaire d'élaguer ou de faire élaguer les arbres lui appartenant situés en bordure de route et débordant sur le domaine public.

T.P.



## Gestion écologique du cimetière et faire de nos cimetières des espaces naturels

Dans les années 50, la phytochimie a transformé le visage de nos cimetières. Depuis 70 ans, les allées de nos cimetières sont arrosées de pesticides. Les standards de propreté ont fait que l'herbe n'avait plus sa place dans ces lieux de souvenirs. Le cimetière est devenu au fil du temps un lieu aseptisé, minéral, déserté par la vie végétale. La propreté n'est que superficielle et bien illusoire car les sols de nos cimetières sont les lieux les plus pollués de nos communes, les eaux de ruissellement sont chargées de substances dangereuses.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires. Jusqu'à présent, leur utilisation était encore tolérée dans les cimetières ; mais l'arrêté du 15 janvier 2021 interdit l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les cimetières à compter du 1er juillet 2022. Il devient donc urgent de se préparer à cette échéance et d'avoir un regard nouveau sur la gestion du cimetière.

Depuis plusieurs années déjà, l'agent communal a limité l'utilisation des produits chimiques dans l'entretien du cimetière pour, progressivement, s'adapter à un entretien zéro phyto. Cela suppose de tolérer que la nature et la vie végétale reprennent leurs droits. Ce n'est pas un manque d'entretien, c'est une gestion différente, plus respectueuse de la nature et de la santé de tous.

Certes, les herbes indésirables vont pousser plus qu'avant, mais ces lieux de mémoires et de recueillement vont devenir des lieux plus verdoyants. Rien n'interdit à quiconque d'arracher les herbes indésirables qui le dérangent vraiment, comme cela se pratiquait autrefois.

Il va falloir penser à l'avenir à une nouvelle approche dans la gestion du cimetière. De nouvelles méthodes font leur chemin, comme par exemple l'engazonnement des allées, le cimetière devient alors un espace paysager où la nature a toute sa place à l'image des cimetières

anglais.

Cette démarche, nous l'avons entreprise, les allées ont verdi. Au départ, cela peut apparaître aux yeux de certains comme un manque d'entretien ; mais il faut laisser faire la nature. Très rapidement, l'espace va s'engazonner naturellement pour devenir un lieu respectueux de la biodiversité et de la santé de tous.

L'entretien s'en trouvera facilité, plus d'épandage de produits chimiques, l'entretien sera fait à la tondeuse à gazon.

**Partageons ensemble le même but, protégeons la biodiversité, préservons notre santé et celle de nos agents communaux.**

T.P.



*Verdissement du cimetière*

## Règles de vie en société

Je ne fais pas ici le gendarme ni le donneur de leçon de morale, mais devant les plaintes qui nous arrivent relativement fréquemment en mairie, je pense qu'il est bon de rappeler certaines règles de bon sens.

La première des règles est la courtoisie, il faut se parler entre voisins avant de venir se plaindre à la mairie. La plupart des cas pourraient être résolus à l'amiable sans demander d'intervention extérieure pour des sujets très souvent d'ordre relationnel ou privé.

Cependant et afin d'éviter les conflits de voisinage, il convient d'être vigilant et de respecter certaines règles :

- éviter les bruits répétitifs, intenses et qui durent dans le temps.
- être attentif aux aboiements des chiens.
- prévenir les voisins du quartier si vous devez organiser exceptionnellement une soirée à votre domicile qui risque de se prolonger assez tard. Je souligne

le caractère exceptionnel car il ne s'agit pas de faire la «noub» tous les week-end sous prétexte que les voisins sont prévenus.

- ne pas faire de travaux bruyants (outils de jardinage, de bricolage...) pendant les heures de repos sur la semaine et respecter le repos dominical.

- ne pas écouter de la musique à tue tête toutes fenêtres ouvertes, baisser le son et s'équiper d'un casque audio si mettre la musique à fond est un plaisir pour vous.

- ne pas faire vrombir sa moto pendant des heures, la plaine de jeux n'est pas non plus un terrain de moto cross.

En fait tout est question de dosage et l'article 684 du Code Civil stipule que chacun est tenu de s'abstenir de tout excès au détriment de la propriété du voisin.

Il faut avoir aussi à l'esprit que la vie en société suppose une tolérance entre voisins. Le problème de bruit ne se mesure pas seulement par les décibels, c'est aussi un problème social et de relations entre voisins.

Nous vivons à la campagne et il y a forcément des

bruits propres à la campagne qui existent depuis toujours: les cris des animaux, les matériels des agriculteurs qui nous nourrissent et qui travaillent tard le soir, les canons effaroucheurs qui, placés aux distances réglementaires, sont légaux, les enfants qui jouent dehors, les tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs ou autres outils de bricolage dès l'instant où ces matériels sont utilisés à des moments qui respectent les heures de repos, à la belle saison tout le monde aime profiter de son jardin, etc ...

La campagne ce n'est pas que le chant des petits oiseaux. En revanche en venant habiter à la campagne, il faut en accepter les contraintes comme décrites précédemment, mais aussi parfois des routes ou chemins poussiéreux l'été ou boueux l'hiver, des fossés remplis d'eau en hiver. D'autres choisissent de vivre en ville pour ses avantages mais doivent aussi vivre avec d'autres contraintes: la pollution, le bruit, les voitures, les camions de livraison, les travaux, les embouteillages, la vie nocturne, etc...

T.P.



## Commémorations



En 2021, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de célébrer la commémoration de début février au Château des Granges.

Pour la Victoire du 8 mai 1945, un simple dépôt de gerbe a eu lieu sans public.

Les conditions sanitaires de l'automne ont permis de célébrer l'Armistice du 11 novembre 1918 comme il se doit.

Nous avons pu nous retrouver devant le monument aux Morts à 10h00 pour rendre hommages aux soldats de la Grande Guerre tombés au front.



La chorale d'Aigrefeuille a animé la cérémonie en entonnant « La Marseillaise », « l'Hymne Européen » et « Quand un soldat » de Francis Larmarque.

Monsieur le Maire d'Aigrefeuille et ses adjoints nous ont fait l'honneur d'assister à la cérémonie.



Je remercie les portes-drapeaux qui ne manquent pas une seule commémoration.

A l'issue de la cérémonie la municipalité a offert le vin d'honneur.

T.P.

## Fête Nationale

Le 14 juillet 2021, malgré un temps incertain, l'apéritif républicain offert par la municipalité a permis de se retrouver après quasiment un an et demi sans festivités. Les discussions sont allées bon train autour d'un verre et des petites gourmandises qui avaient été préparées pour l'occasion.



Tous ceux qui l'avaient prévu ont poursuivi ce moment de convivialité par un pique-nique.



## Au revoir Christophe

Le 31 mai 2021, Christophe Cinquin nous a quitté subitement.

Il a été conseiller municipal de 2014 à 2020 et était très apprécié de la précédente équipe municipale.

Discret, jovial, toujours le sourire aux lèvres, ses interventions au sein du conseil étaient toujours fondées et constructives.

J'appréciais sa sincérité, sa simplicité, son sens de l'humour tout en étant sérieux à la fois. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui.

Très engagé dans sa nouvelle profession qui lui prenait beaucoup de son temps; il n'avait pas souhaité se représenter en 2020.

Il laisse un grand vide pour les siens, sa conjointe et son fils.

Christophe repose désormais en paix au milieu des vignes, dans son beaujolais natal.

Thierry Pillaud

## Octobre Rose

Du 1er au 31 octobre, des rubans roses parent le devant de la mairie.

Ce rituel est une façon de rappeler l'importance du dépistage du cancer du sein et de sensibiliser les femmes pour cet examen d'une grande importance.

Cette année, la bibliothèque s'est aussi parée de ballons rose .....

C.C.





## Travaux

### PLAINE DES JEUX

C'est lors de la réunion du conseil municipal du 16 décembre 2020 qu'il a été décidé le changement des jeux.

Ainsi, ce sont six nouvelles attractions qui ont été installées:

- un double portique
- une structure avec toboggan
- un «tape cul»
- un escargot à ressort
- un tourniquet (l'ancien tourniquet retrouvera la plaine après avoir été restauré.)



Le coût de l'opération est de 15249,60 € dont 6989,60 € d'autofinancement, 5083,00 € de subventions du Département et 3177,00 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



La mise en place a nécessité beaucoup de temps puisqu'elle a été réalisée - toujours dans la bonne humeur - sur plusieurs week-end par les membres du conseil et Mr Bourreau, l'agent technique.

Il a fallu creuser (merci FX), couler les fondations, vérifier, pré-monter et installer les jeux puis les tapis amortissants.



Même si certains ont trouvé le temps long, et se sont autorisés l'utilisation avant la fin de l'installation, cela a permis une économie d'environ 4000 euros.

Deux tables forestières ont aussi trouvé place à proximité, permettant une pause le temps d'un pique-nique, d'un goûter ou autre...

R.M

### LAGENT TECHNIQUE

Lors de la parution de la précédente chronique, je vous annonçais l'arrivée de Mr Bourreau Laurent à l'emploi d'agent technique, fonction où il nous a donné un aperçu de ses compétences:

- à la cantine, avec la fabrication de nouveaux portes-serviettes.

- à l'école, avec l'installation d'un système de communication inter-classe permettant aux enseignants de communiquer en cas d'intrusion\* (PPMS), mais aussi la réparation et la remise en peinture de la structure de jeux dans la cour de récréation.

- sur la plaine des jeux, après l'implantation des nouvelles attractions et avant la mise en place des tapis amortissants, mais aussi avec les élus un week-end lors du pré-montage ou lors de l'installation des tables forestières...

Et vous l'avez certainement rencontré «à la croisée des chemins» que ce soit dans le centre bourg, aux Haies, aux Roulières, au Bois de l'Encens ou vers la Grève, puisqu'il s'est employé à entretenir régulièrement les bords de route avec l'épareuse nouvellement acquise.

Merci à lui pour son implication et son travail

\* PPMS : plan particulier de mise en sûreté.

\*plan de sécurité civile mis en place dans les écoles françaises en cas d'alerte à une catastrophe comme un incendie, une inondation, un accident chimique ou un attentat.

R.M

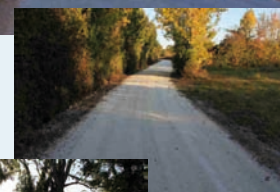


### LA VOIRIE

L'entretien de la voirie est un pôle important dans le budget de la commune; cette année deux chantiers ont eu lieu.

- Le chemin de Villeneuve (route qui permet de rejoindre la commune de Forges en passant devant le château des Granges et en longeant le cours d'eau en limite de commune). Remplacement de 2 buses traversant la route, décapage, profilage et pose d'un bicouche pour un montant de 30900,11€.

- Le chemin des Mottes (chemin goudronné fortement abîmé), qui dessert les jardins entre le Bois de l'Encens et Virson sur la D 205. Celui-ci a été refait entièrement en calcaire pour un montant de 14000,99€.



La commune a perçu pour la totalité de ces travaux la somme de

15581,77€ de subventions de la part du Département.

Afin de prévoir les travaux pour 2022 la commission voirie a fait un état des lieux des routes et chemins dépendants de la commune.

R.M

## À l'origine du village de Virson, le diagnostic archéologique mené à l'intersection des rues Notre-Dame et Gouineau



Fig. 2 : vue générale des tranchées de diagnostic le long de la rue de Notre-Dame. On aperçoit l'église au fond (photo C. Vacher, Inrap).

Par Catherine Vacher, ingénieur à l'Inrap NA&OM et responsable scientifique du diagnostic.

Un projet de construction de lotissement a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique dans le secteur de l'église de Virson. Réalisé en juin 2021 durant sept jours sur une surface de presque deux hectares, il a permis de mettre au jour un habitat du Moyen Âge. Ce « village » est construit précocement, avant ou en même temps que l'église et potentiellement que la motte de Tesson.



Fig. 3 : réalisation d'une « fenêtre » destinée à comprendre l'organisation des fossés (photo C. Vacher, Inrap)

Il se développe à l'est d'un chemin qui traverse la parcelle du nord au sud.

L'intervention a été réalisée à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes équipée d'un godet lisse. Onze sondages large de 2 m ont été ouverts, ils représentent une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup>, soit 10 % de la surface à évaluer (fig. 2 et 3).

Ce premier noyau villageois se développe dans un milieu humide, en bordure même d'un bras du Marais poitevin qui, depuis le Moyen Âge au moins, est sans cesse aménagé et domestiqué par l'Homme. Les structures anciennes sont creusées dans les alluvions anciennes du Virson, sédiments sablo-marneux gris très fins qui reposent sur un niveau organique qui s'épaissit d'est en ouest.

Les structures les plus anciennes, Carolingiennes (VIIIe-Xe siècles), pourraient constituer un regroupement d'habitats partiellement excavés, c'est-à-dire creusés dans le sol (fig. 4).

L'organisation de l'espace fait amplement appel au creusement de petits fossés qui entourent des noyaux d'occupation et/ou d'activité. Des fosses et des trous de poteau complètent cette organisation extrêmement dense. Les trous de poteau correspondent très certainement aux vestiges de constructions en bois, les silos sont de grandes fosses dans lesquelles les céréales étaient conservées.

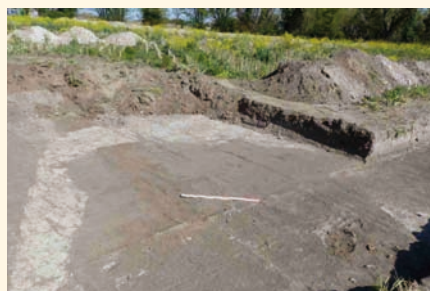


Fig. 4 : un fond de cabane excavé carolingien (photo E. Barbier, Inrap)

À cet habitat sont associés au moins deux secteurs où l'on a enterré les villageois défunts (fig. 5). Les corps ont été simplement inhumés en pleine terre.

Les tombes présentent néanmoins un ressaut à mi-hauteur du creusement, ce qui laisse imaginer la présence d'un couvercle en bois (fig. 6).



Fig. 5 : au premier plan, deux sépultures entre lesquelles de grandes fosses apparaissent (photo C. Vacher, Inrap)

La présence de sépultures dans un hameau est un schéma qui est connu sur d'autres sites, notamment à la période carolingienne. La zone d'inhumation la plus au nord pourrait avoir précédé le cimetière associé à l'église actuelle. Un second regroupement de sépultures a été mis en évidence au sud de la parcelle.



Fig. 6 : vue en coupe d'une sépulture. Les os des jambes apparaissent dans le fond et un ressaut est présent à mi-hauteur du creusement (photo C. Vacher, Inrap)

L'habitat perdure, et se développe en surface, sous la forme de structures en matériaux légers jusqu'au XIIe siècle. À partir du XIIIe siècle, le diagnostic a montré une réduction de la surface de l'habitat qui ne subsiste plus alors que sous la forme d'une construction isolée en pierres (fig. 7). Cet habitat est daté par une monnaie issue d'un niveau de sol.



Fig. 7 : un des murs de l'habitat en dur du bas Moyen Âge (photo C. Vacher, Inrap)

L'histoire de cet habitat, de sa création à son abandon, ne pourra être étudiée que dans le cadre d'un décapage et d'une fouille extensive du site mais le tableau qui se dessine est celui de l'installation d'un noyau villageois primitif qui a pu donner naissance à la paroisse et être à l'origine de la création de l'église. Sa disparition progressive durant le bas

Moyen Âge au profit d'un déplacement de l'habitat vers le sud ne s'explique pas à l'heure actuelle. Néanmoins, ces occupations sont associées à une mise en valeur précoce du vallon marécageux, éventuellement à des fins artisanales. À ce stade de l'étude du site, la fonction d'une grande partie

des grands fossés localisés entre le cheminement et le bief n'est pas établie, de même que leur datation (fig. 8). Il paraît invraisemblable de les dissocier de l'occupation mitoyenne, l'organisation de ce territoire paraissant être essentiellement un héritage médiéval.



Fig. 8 : un des grands fossés drainant vu en coupe (photo C. Vacher)



Fig. 1 : plan de l'intervention avec les différentes phases d'occupation du site (données cartographiques : cadastre.gov.fr ; DAO : C. Vacher, Inrap ; topographie : P. Texier, Inrap)

## Bibliothèque



Avec la rentrée de septembre, nous avons repris les séances de lecture pour les enfants de la maternelle.

Les petits et moyens viennent le mardi matin et les grands, le jeudi après-midi.

Petits moments de partage avec eux le temps d'une lecture et en compagnie de Christine, Françoise et Colette, les bénévoles.

Pour le public, la bibliothèque est ouverte le samedi matin de 10h à 12h. Prêt des livres et des magazines GRATUIT.

Le passage de bibliobus, deux fois par an, nous permet de renouveler les rayonnages et bien sûr, nous faisons régulièrement des achats.

A bientôt  
C.C.



## L'Ecole

### La Restauration Scolaire



En 2021, les trois communes du RPI ont lancé un marché public pour la recherche d'un prestataire pour la préparation des repas de la restauration scolaire. Le

prestataire retenu est Restoria qui assure la livraison des repas tous les matins en liaison froide. Les plats chauds sont ensuite remis en température par Stella, la cantinière.

Pour que les enfants s'y sentent bien, Stella décore la cantine au gré des saisons. Les enfants sont toujours émerveillés de se retrouver dans un nouvel environnement.

Elle a mis en place en début d'année scolaire un projet «PAPOTAGE». Tous les parents ont reçu un petit mot leur expliquant la démarche. Les enfants sont invités, en fin de repas, à prendre la parole devant leurs camarades pour raconter ce qu'il ont fait de génial pendant le week-end.

Pour les aider, les enfants apportent un support de chez eux comme par exemple une carte postale, un ticket d'entrée, une photo, un dépliant... A la suite de leur intervention, le support est accroché dans la cantine.

Les enfants ont ainsi en fin de repas un petit moment d'échanges calme où chacun écoute la présentation.

T.P.

### Coût de la scolarité 2020/2021

#### Coût de la cantine

Coût de revient d'un repas à la cantine	: 5,65 €
Prix facturé aux parents	: 2,40 €
Coût restant à la charge de la collectivité	: 3,25 €

#### Coût de la scolarité sur le RPI

Coût d'un enfant scolarisé à Virson	: 1846,50 €
Coût d'un enfant scolarisé à Bouhet	: 842,86 €
Coût d'un enfant scolarisé à Chambon	: 1309,37 €
Coût moyen d'un enfant scolarisé sur le RPI	: 1302,59 €

## A la Maternelle



L'équipe enseignante et les ATSEM

Comme chaque rentrée, nous nous rendons avec plaisir au verger de Virson pour récolter les pommes. Cette année, contrairement à la précédente, le verger était chargé en fruits et nous en avons bien profité ! Cette première escapade hors école permet ensuite la réalisation de recettes en classe mais aussi quelques activités de tri, d'arts visuels, de lectures d'histoires... On se régale à tout point de vue chaque mois de septembre !

L'année dernière fut une année particulière, avec le retour à l'école dans des conditions sanitaires très strictes. Les projets engagés dans l'année ont donc été très peu nombreux. Nous avons tout de même réussi à aller à La Rochelle le dernier jour d'école, visite et activités à la médiathèque et après-midi à la plage, c'était super chouette! Nous avons même pris le bateau, une très belle expérience !



Souvenir de l'après-midi à la plage des Minimes à La Rochelle, juin 2021.

Nous avons également organisé une journée olympiades au sein de l'école, avec l'aide des parents d'élèves, nous avons effectué beaucoup d'activités toute la journée avec un superbe temps !

En 2019 avait été mis en place «l'école ouverte aux parents», les parents (en fonction de leur planning et

de la place dans la classe) pouvaient s'inscrire afin de participer à une matinée dans l'école dans la classe de leur enfant. Cette action a été mise en place suite aux assises de la maternelle de mars 2018 qui prônaient la liaison école-familles. Cette ouverture de l'école aux parents fait elle aussi une «pause» le temps que la situation sanitaire évolue plus favorablement. Nous en sommes désolés et nous espérons rouvrir l'école aux parents dès que possible.

Pour Noël, la mairie de Virson offre un spectacle de Noël, le vendredi 10 décembre. Celui-ci est présenté par le Petit Théâtrum Popularem portable et s'intitule «le Noël des animaux». L'école organise également un goûter de Noël, le vendredi 17 décembre, avec la venue du Père Noël qui est très attendu !

L'école a également continué son projet jardin et a entamé un projet «école du dehors». Dans la classe de M. Tregaro, les élèves vont faire classe dehors tous les vendredis matins, quel que soit le temps. Les 2 autres classes de l'école entament ce projet en faisant classe dehors selon les activités prévues. La plaine de jeux située juste à côté de l'école permet pleinement cette ouverture sur

l'extérieur.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, l'école maternelle de Virson ne se projette pas pour le moment dans des projets de sorties avec bus. Mais nous ferons tout pour que cela continue au sein de l'école et que les élèves puissent encore découvrir de nouvelles choses et de nouveaux lieux dès que possible!



Le Père-Noël à l'école maternelle



## Association des parents d'élèves des trois écoles

### Bouhet-Chambon-Virson

#### (AP3E)

L'assemblée Générale a eu lieu le 1er octobre 2021.

Le bureau est composé de :

Présidente : Aurélie ROUFFIGNAC  
 Vice Président : Guy MICHAUD  
 Trésorière : Laëtitia BESSON  
 Vice Trésorière : Aurélie DISPLAN  
 Secrétaire : Séverine BLAY  
 Vice Secrétaire : Pauline ALAPHILIPPE

Les fonds récoltés tout au long de l'année permettent à l'association de verser des subventions aux 3 écoles pour leurs projets de sorties scolaires ou d'achat de matériel. Pour l'année 2020-2021 :

- A Virson 2536,93€ pour des équipements numériques et des jeux de récréation

- A Bouhet 1306,07€ pour des casques anti-bruit, des sorties scolaires et du matériel d'EPS  
 - A Chambon 2972€ pour 15 ordinateurs portables après déduction de la subvention continuité pédagogiques (6370€) et un logiciel numérique.

Pour ce début d'année scolaire nous avons déjà organisé notre 4ème marche gourmande à Bouhet.

Le 30 octobre, nous allons de nouveau récolter 2500 litres de jus de pomme que nous mettons en vente au prix de 2€ le litre. Vous pouvez nous en commander en nous envoyant un mail.

Le 7 novembre nous organisons une bourse de l'enfance dans la salle de Chambon.

Nous espérons pouvoir vous proposer d'autres manifestations tout au long de l'année dont les dates vous seront communiqués ultérieurement :

- boum
- tombola
- kermesse...

L'adhésion est gratuite. Tous les parents d'élèves sont les bienvenus.

Vous pouvez nous contacter par mail :

**ap3ecoles@gmail.com**

## PAPJ

Le **Pôle Enfance** de l'association accueille les enfants du RPI Bouhet/Chambon/Virson sur le site de Virson sur les temps périscolaires, le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 19h.

Les enfants peuvent également être accueillis les mercredis et pendant les vacances scolaires sur les autres sites de l'association (Croix-Chapeau, St-Médard d'Aunis et Vérines).

+ d'informations par mail à **contact@papj.fr** ou sur notre site internet **papj.fr**

Le **Pôle Jeunesse** (CM2/11-17 ans) propose des ateliers sur les locaux de La Jarrie et Le Thou les mercredis et les samedis.

Les ateliers du mercredi :

- Manga COMPLET
- Audiovisuel Le Monde du Cinéma (reste **1 place**)
- L'univers du Jeu COMPLET

Les ateliers du samedi :

- Harry Potter 1ère et 2ème année COMPLET
- Bricolage Motor COMPLET
- Gourmand (reste **4 places**)

Le pôle jeunesse accueille également les jeunes durant les vacances scolaires.

+ d'informations par mail à **jeunesse@papj.fr** ou sur notre site internet **papj.fr**

Nouveauté !!! Les inscriptions enfance (périscolaire et extrascolaire) et jeunesse (accueil ado) sont gérées par la solution Pirouette. Pour y accéder, RV sur le lien suivant pour créer votre dossier famille : <https://papj.pirouette.app/> en cliquant sur le bouton rose «Vous n'avez pas de compte ?...»

Laissez-vous guider (Attention il y a des champs obligatoires et indispensables à la création du dossier).

Lorsque votre dossier sera créé, il sera en attente de validation par le secrétariat.

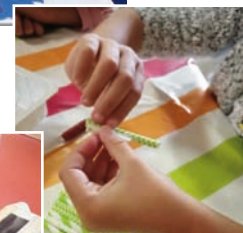
Une fois validé par le secrétariat, vous pourrez procéder aux inscriptions (attention le secrétariat est fermé le soir à partir de 16h30 et le week-end).

En cas de difficultés (de création de compte ou d'accès internet), n'hésitez pas à contacter le secrétariat afin de prendre un rendez-vous pour vous faire accompagner.

#### Siège social de l'association PAPJ

27A ZI des Grands Champs 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Accueil téléphonique : 06.61.56.92.14  
 contact@papj.fr <http://www.papj.fr/>



## Des galets à Virson .....

Peut-être avez-vous vu ces drôles de galets lors de vos promenades ?



Ils sont disséminés ici et là : sur la plaine de jeux, vers le château des Granges, la rue de La Rochelle, mais aussi vers le cimetière, les pommiers ..... un peu partout sur notre belle commune !

Avec la crise sanitaire, et les confinements successifs, cette chasse au trésor a, en effet, fait de nouveaux adeptes. Une façon ludique de s'amuser et de découvrir le territoire, malgré les contraintes de déplacement.

Le principe est simple : on dessine sur le galet, puis on le cache où l'on veut : au pied d'une statue, sur le parking d'un magasin, sous un banc dans un parc, dans un massif, dans un vieux puits, au creux d'un arbre, peu importe.

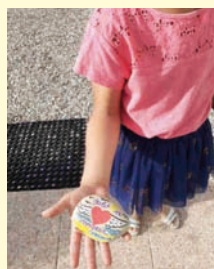
Ensuite, sur le groupe Facebook «Trouve mon galet 17», on indique avec une photo et un indice du lieu où le galet est caché afin de permettre aux autres promeneurs de le trouver.

S'il n'est pas rare que certains le gardent en souvenir, beaucoup préfèrent que

leur galet soit à nouveau caché pour que cette chasse au trésor prenne vie. Du dessin enfantin à de véritables œuvres d'art, ces galets peints font l'objet d'une véritable chasse au trésor.

Alors ouvrez l'œil désormais, et si vous tombez sur l'un de ses galets décorés au hasard de l'une de vos balades, vous saurez ce qu'il vous reste à faire .....

Ch. B.



## Association Mon Instant Détente



**SOPHRO RELAXATION**  
Séances collectives à Virson  
Mardi 19h, mercredi 10h, mercredi 19h.

Sophro-relaxation simple et accessible à tous et toutes. Relâchement des tensions, respirations, visualisations, pour votre bien être.

Une première séance découverte est gratuite et sans engagement

### YOGA



Des étirements doux, **accessibles**, avec une respiration consciente dans le respect de votre corps.

mercredi 18h.

Pour ceux et celles qui ne peuvent ou ne veulent pas venir chaque semaine, des samedis sont organisés ponctuellement pour vous permettre de devenir acteur de votre bien être.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Contact et animation : Maryvonne BRUNET 06 72 89 06 94  
Séances soumises à l'obligation du pass sanitaire

## Les Petites Mains Virsonnaises

Les « Petites Mains Virsonnaises » est une association de loisirs créatifs, ouverte à toutes et tous.

Vous souhaitez apprendre une spécialité: peinture sur soie, sur tissu, apprendre l'hardanger, la couture, la broderie, le crochet, le tricot... rejoignez-nous.

Vous pouvez nous rencontrer chaque jeudi à la salle des associations de 14 à 17h30.

Tous les ans nous organisons une vente, le deuxième samedi de décembre dans la salle des fêtes. Pour cette occasion, nous exposons toutes nos créations de l'année écoulée. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et de vous expliquer nos travaux. Nous vous offrirons même une petite collation. Venez simplement pour le plaisir des yeux, il n'y a aucune obligation d'achat. Cela vous donnera peut-être envie de nous rejoindre, qui sait ?

Mail :  
virsonnaise@free.fr

La Présidente,  
Annie GASPARD



## Pommes

Contrairement à l'an dernier, cette année fût très fructueuse. Les arbres croulaient sous les fruits. Des branches ont même été cassées et un arbre s'est carrément rompu !

En ce 22 septembre, en fin d'après-midi, une petite équipe s'est retrouvée au verger pour la cueillette. Remplir les cageots, les déverser dans le camion, on n'en voyait pas la fin ..... mais il a bien fallu s'arrêter par manque de place et à notre grand regret, laisser beaucoup de fruits sur place.

Le lendemain, direction Foussais-Payré en Vendée pour le pressage.

A l'arrivée, pesée de notre récolte :

863 kg ... «Pas mal !» pour obtenir 576 litres de jus ... «Pas mal non plus !»

2021 fût vraiment une très bonne année !

Maintenant, ce jus BON et BIO, l'association « Virson s'Anime » le vend 1,30 euros la bouteille.

Si vous êtes intéressés, adressez-vous à Mme CARCAULT Colette, Présidente de l'Association Virson s'Anime - 05 46 35 47 03

C.C.



## Scène d'été

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 15 juillet, les scènes d'été organisées par le CAC de Surgères.

Un événement pour notre commune car les festivités se font rares depuis plusieurs mois.

Le soleil était au rendez-vous, parfait pour cette fête de plein air !

Toute l'équipe du CAC était là dès le matin pour la préparation sur la plaine de jeux.

Installation des scènes et des stands, buvette.

Beaucoup de travail en amont.

L'espace jeux dédié aux enfants, dans l'après-midi, fût très animé et le stand de crêpes et de boissons a fait le plein également.

Deux spectacles nous étaient proposés :

A 20h30, le groupe MARCEL, musique de rues, Rap et Hip-hop.

A 22h, la Cie des musiques télescopiques avec son ciné concert spatial nous a catapulté dans l'espace avec des

images saisissantes projetées sur une bulle géante et accompagnées de musique appropriée à ce voyage un peu spécial.

Belle soirée d'été appréciée de tout le public venu nombreux.

C.C.



## Un arbre, une naissance

Le 27 novembre 2021, l'équipe municipale et les parents d'enfants nés en 2020 et 2021 se sont retrouvés sur la plaine de jeux pour participer à l'opération « un arbre une naissance ».

Dix enfants étant concernés, il a été planté dix arbres d'essences différentes : deux poiriers décoratifs au feuillage pourpre à l'automne, deux pommiers décoratifs, une aubépine rose, deux arbusiers, un prunus pourpre, deux troènes pourpres.

La matinée s'est terminée par un moment de convivialité avec le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette plantation, parents, grands-parents et conseillers. Félicitations aux heureux parents et bienvenue à toutes ces petites Virsonnaises et petits Virsonnais: Raven, Alba, Liv, Arthur, Natiheï, Ethan, Paul, Malown, Elaya, Gaston.

T.P.





## ACCA Virson

Depuis plusieurs années, les chasseurs ont mis en place un plan de gestion cynégétique pour protéger certains oiseaux et permettre la reproduction naturelle sur la commune, d'autres ACCA autour de nous ont fait la même démarche. Et ça marche.

C'est pour cela que nous vous demandons de faire attention lorsque vous promenez vos animaux et vous remercions pour votre compréhension.

Les nichées ne se font pas forcément loin des routes ou des chemins entre mars jusqu'à fin mai, et pour les réintroductions d'oiseaux reproducteurs, août et septembre.

Une nichée perturbée est une nichée perdue.

Message.

Il est inquiétant de trouver encore beaucoup trop d'oiseaux percutés et écrasés par des véhicules.

Il n'y a pas forcément que des oiseaux. Cette année on a pu trouver écrasé sur nos routes, des chats, des écureuils, des lièvres et même des hérissons pourtant si utiles.

Sécurité.

Si toutefois vous voyez que certains chasseurs font preuve de négligence envers les règles de sécurité,

Vous pouvez me contacter par Mail ou par Tel, Laissez-moi un message avec vos coordonnées.

Un rappel à la vigilance est fait très régulièrement.

Déprédation.

Pour des dégâts faits sur vos animaux domestiques, basses-cours, hangars, maisons, plan d'eau, vous pouvez contacter L'AGRP 17 au 06 03 70 57 71, ils vous mettront en contact avec une personne agréée, cela nous permet d'équilibrer les populations des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) sur notre commune.

La recrudescence de ces animaux est très importante sur de nombreuses communes et départements.

Tous les membres de l'ACCA vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022.

Jean Louis SENARD

Association Communale de Chasse  
Agréé depuis 1969  
Fondée le 11 Octobre 1925 sous  
l'intitulé  
Société des Chasseurs Virsonnais

### Composition du conseil d'administration

Président, Jean Louis SENARD.  
Vice-président, Cyril MADEC.  
Trésorier, Patrice TOURNEUR-CHAPITREAU.  
Secrétaire, Damien FRANCHET.  
Membres, Bernard CONTANT, Patrice AUBOIN.

### Coordonnés

jeanlouis.senard@orange.fr  
Tel : 06 52 23 04 20

### Cailles aux raisins

Préparation: 15 mn

Cuisson: 30mn

Pour 4 personnes :

4 cailles bardées

1 quarantaine de grains de raisin blanc

1 citron

80 g de beurre

3 cuillerées à soupe de crème fraîche  
sel et poivre

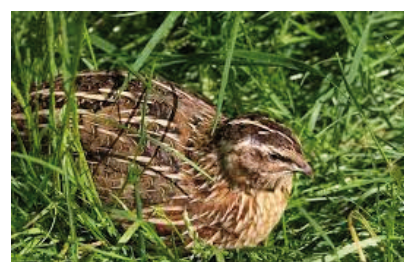
1) Faites chauffer le beurre dans la cocotte. Quand il commence à grésiller, mettez-y à revenir les cailles vidées et bardées. Faites leur prendre couleur sur toutes leurs faces, à feu assez vif d'abord, puis baissez le feu, couvrez la cocotte et laissez cuire pendant 20 minutes environ.

2) Pendant ce temps, plongez les grains de raisin dans de l'eau bouillante, égouttez-les et pelez-les. Pressez le jus de citron.

3) Cinq minutes avant la fin de cuisson, ajoutez dans la cocotte les grains de raisin pelés et le jus de citron. Salez, poivrez.

4) Au moment de servir, ajoutez la crème fraîche dans la cocotte. La crème fraîche doit chauffer doucement pour lier la sauce mais ne doit pas bouillir.

Bon appétit.



# La Compagnie des Archers de VIRSON



Nous sommes de retour pour une nouvelle saison, la 39ème !!

Après 2 saisons rendues compliquées par les restrictions sanitaires, où nous avons dû, pour la 1ère fois, fermer les portes de l'association.

Nous avons annulé nos concours et manifestations comme la Marche Gourmande, mais également nous avons perdu 30 % de nos effectifs... alors la saison 2022 est pour nous essentielle !

Dès le printemps 2021 et l'assouplissement des restrictions, nous avons ouvert les portes du club aux licences découvertes : pour 30€ de nouveaux adhérents ont pu découvrir le Tir à l'Arc et ses nombreuses disciplines jusqu'à fin août.

Pendant les vacances d'avril, nous avons eu la visite de l'entraîneur départemental Roland Riou qui a prodigué de précieux conseils aux 6 jeunes présents.

Le 18 septembre nous avons fait une journée portes-ouvertes qui a rassemblé nos archers licenciés, ainsi que de nombreuses personnes curieuses de découvrir notre discipline et le résultat dépassa nos espérances :

Des adultes, des jeunes, des familles rejoignent la famille des Archers de Virson. Aujourd'hui nous sommes 31 licenciés, 16 jeunes de 9 à 18 ans et 15 adultes de 37 à 81 ans.

## Les entraînements :

- le Samedi de 10h à 12h
  - Jeunes : **COMPLET**
  - Adultes
- le Samedi de 14h30 à 17h
  - Adultes et jeunes confirmé : **Parcours Bois.**
- le Mercredi de 16h à 17h30
  - Jeunes : **il reste des places**
- le Mercredi de 18h à 20h
  - Adultes

Nous pratiquons en loisirs et en compétition.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook : Archers de Virson, pour découvrir nos disciplines.

Président : Pierre FRANCKOWIAK  
Secrétaire : Audrey CANKOVIC  
Trésorier : Patrice ALLARD

**Marche Gourmande : 17 septembre 2022**  
**Tir Nature : le 03 avril 2022**  
**Tir 3D 23 et 24 juillet 2022**  
**Tir Jeune 25 juin 2022**



## Rallye d'Automne

Depuis maintenant quelques années, nous pouvons admirer le rallye d'automne organisé par l'association SPORT AUTOMOBILE OCEAN.

Le week-end s'annonçait rempli de spectacle, car depuis vingt quatre mois sans aucun tour de roue, les équipes et leurs véhicules étaient prêts à en découdre sur la ligne de départ, quai de la Georgette à La Rochelle, jusqu'à l'arrivée qui se tenait à Chatellaillon-Plage. Pour cette 63e édition le rallye d'automne proposait près de 140 kms de course repartis sur 15 spéciales. 165 équipes toutes catégories confondues se sont inscrites; ce qui n'a pas manqué de mettre de l'animation sur la commune de Virson. En effet, cette année les véhicules passaient sur les routes de la commune de Virson aux abords de nos maisons ; ce qui a permis au plus grand nombre de fans ou parfaits amateurs de se réunir pour supporter leur équipe et de passer un moment convivial.

Après deux jours de course, le pilote CUOG Jean-Marie et son copilote VALON Eric au volant de la Citroën C4 se sont imposés devant la Skoda Fabia piloté par HERNANDEZ Nicolas et MAURIN Mathieu. En troisième position, on retrouve ROGUE Pierre et PENSENTI Julien sur la Volkswagen Polo. Bien sûr, comme dans toute les courses, il y a eu de la casse et des abandons. Mais on retiendra surtout les sourires des spectateurs et c'est pour cela que je tiens à remercier toutes les équipes, pilotes, copilotes, assistance, organisateurs, participants et bénévoles sans qui la course n'aurait pas lieu, merci et à l'année prochaine.

M.L.





## COLLECTES DE SANG 2022

Salles des fêtes

sur RDV

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

### AIGREFEUILLE

LUNDI	03 JANVIER	
LUNDI	07 MARS	14H30
LUNDI	02 MAI	19H00
LUNDI	04 JUILLET	
LUNDI	05 SEPTEMBRE	
LUNDI	07 NOVEMBRE	

### La JARRIE

LUNDI	14 FÉVRIER	
LUNDI	11 AVRIL	15H00
<b>MARDI</b>	07 JUIN	19H00
LUNDI	29 AOÛT	
LUNDI	24 OCTOBRE	
LUNDI	19 DÉCEMBRE	

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis ADSB-PA

✉ [dondusangaunis@gmail.com](mailto:dondusangaunis@gmail.com)

Offrez votre sang c'est la vie !

10 000 dons du sang sont nécessaires chaque jour en France



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

Vous trouverez ci-dessous l'image QR code donnant directement accès au site de prise de RdV pour une collecte de sang. L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine D'Aunis rappelle combien le don du sang est important, d'autant plus que la crise sanitaire a affaibli les réserves dans certains centres. L'association remercie tous les virsonnais qui ont participé volontairement aux collectes qui ont eu lieu à Aigrefeuille pendant l'année 2021. Elle espère les revoir en 2022 ainsi que de nouveaux donneurs.



FRANCE ALZHEIMER

Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir.


Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférent, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie.

Ce que propose France Alzheimer et maladies apparentées c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. C'est une manière délicate de dire aux personnes malades « oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine ».

Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par cette maladie.

Faites un don à l'association départementale :



**FRANCE ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES  
17 CHARENTE MARITIME

France Alzheimer Charente Maritime  
116, cours Paul Doumer à Saintes  
Tél : 05 46 92 25 18  
Email : francealzheimer17@gmail.com  
Site internet : [www.francealzheimer.org/charentemaritime/](http://www.francealzheimer.org/charentemaritime/)

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle propose diverses actions : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musico-thérapie, etc... sur les différents secteurs du département.

N'hésitez pas à nous contacter !

P.S. : Les dons et cotisations sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66% puisque France Alzheimer est reconnue d'utilité publique.



**Propriétaires**  
L'association accompagne les jeunes de 16 à 30 ans vers et dans le logement sur le territoire d'Aunis Sud

**Jeunes**

Avec le Service Logement nous pouvons soutenir les propriétaires souhaitant favoriser l'arrivée de jeunes sur le territoire

**Chambre Studio...**

**Conseils**  
Vous avez un logement ?

**Informations**

**Logements**  
Nous en cherchons sur Aunis Sud contacter l'association A Chacun son Toi...t

**Permanence les jeudis à la Maison de l'Emploi de Surgères**

A Chacun son Toi...t  
37/39 rue de la porte de Niort, 17400 Saint Jean d'Angély  
05.46.22.14.84  
ou  
[sl-sudaunis@achacunsontoit.eu](mailto:sl-sudaunis@achacunsontoit.eu)

# A Chacun son Toi...t

L'association A Chacun son Toi...t :

- Accompagne vers et dans le logement les jeunes de 16 à 30 ans actuellement sur le territoire des Vals de Saintonge et nous nous développons sur le territoire d'Aunis Sud.
- Accompagne et soutien les bailleurs privés qui souhaitent louer leur(s) logement(s) vides ou meublés aux jeunes de leur territoire.

Nous recherchons des propriétaires ayant des chambres, des studios, des T1, T2 à louer pour des jeunes sur le territoire d'Aunis Sud.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, contactez-nous au 05.46.32.14.84 ou par mail

[sl-sudaunis@achacunsontoit.eu](mailto:sl-sudaunis@achacunsontoit.eu)

Vous pouvez également aller voir sur notre site internet : [www.achacunsontoit.eu](http://www.achacunsontoit.eu)

L'association vous souhaite une merveilleuse année 2022 !



## Association de protection du lombric



L'association de protection du lombric, « Les Amis des Vers de Terre », installée au lieu dit Le Bois de l'Encens sur la commune de Virson, a pour but :

- La protection du lombric *Eisenia faetida* et du lombric *Eisenia andrei* a pour objet la préservation de

l'environnement par la protection du lombric *Eisenia faetida* et du lombric *Eisenia andrei*, face à l'invasion du vers plat *Obama nungara*.

- La possibilité de donner des moyens pour induire le changement des comportements individuels et collectifs vers un modèle de société durable au regard des enjeux climatiques et environnementaux, par la valorisation de déchets organiques et de produits générés par cette valorisation.

- La renaturation des sols pour aider les écosystèmes, à s'adapter aux changements climatiques.

- L'inscription dans l'aménagement d'un territoire résilient, adapté au climat à venir, en privilégiant une démarche positive, constructive et pédagogique pour un sol vivant.

- La mise en place d'une dynamique de développement durable.

L'association « Les Amis des Vers de Terre » a été créée en Janvier 2021, et a rapidement établi des partenariats avec les communes de Virson, Bouhet et Chambon, pour la collecte des déchets alimentaires des cantines du RPI.

Par ailleurs, les entreprises, « *La Belle à Croquer* » située au Thou et « *Lokalité* » épicerie itinérante 2 terroirs nous accordent déjà leur confiance, dans une démarche microlocale. Chaque semaine 150 litres de déchets organiques sont ainsi valorisés par les vers de terre. Les produits résultant du travail des vers de terre (lombrithé et lombricompost) sont en cours de viabilisation sanitaire pour l'obtention d'un agrément fertilisant biologique.

Pour soutenir « Les amis des vers de terre » nous faisons un appel à dons. Nous vous invitons, particuliers et professionnels, à venir déposer vos herbes de tonte, feuilles mortes, vieille bottes de paille, fumier...

Nous sommes également à la recherche de baignoires pour agrandir l'habitat de nos amis les vers.

Vous pouvez aussi adhérer à l'association « les amis des vers de terre » : [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)



Pour nous contacter : [lesamisdesversdeterre@gmail.com](mailto:lesamisdesversdeterre@gmail.com) 06-09-76-37-16

Au plaisir de se rencontrer, merci pour votre soutien, lombric-ement.

«Les amis des vers de terre»

## Le Verger

Les croqueurs de pommes sont venus le samedi 13 février 2021 pour effectuer la taille des pommiers. Ils en ont profité pour redonner une nouvelle jeunesse aux plus vieux arbres qui avaient fait beaucoup de bois.

Leur intervention a été efficace cette année avec une récolte de pommes exceptionnelle. Si vous avez des pommiers n'hésitez pas à venir les rencontrer lors de cette matinée. Ils se feront un plaisir de vous expliquer les principes de la taille des pommiers.

T.P.



## Un jardin-forêt à Virson

L'association le jardin sylvestre a la joie de vous annoncer la naissance du jardin-Forêt de Virson.

Cet heureux évènement a eu lieu le 13 novembre 2021. Une soixantaine d'arbres et d'arbustes ont été plantés sur les 2000m<sup>2</sup> du terrain situé le long du vieux bief entre la pommeraie et la noyeraie communales. Je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui ont permis la concrétisation de cette première étape de la création du jardin-forêt, que ce soit par leur adhésion à l'association, le don de plantes, ou la participation à la journée de plantation.



Une partie de ces arbres sont des fruitiers classiques. L'autre partie est constituée d'espèces encore peu connues localement: Poivrier du Sichuan; Feijoa; Néflier du Japon; Asiminier; Amélanthier; Goumi du Japon, Pacanier, Pommier du Kazakhstan. Quelques plants de vigne de variétés résistantes naturellement aux maladies et de rosiers rugueux aux cynorrhodons comestibles ont aussi pris place. Mais pour le moment, il s'agit principalement des strates arborées et arbustives qui ont concentré les efforts.



L'enjeu principal désormais est de permettre à ces jeunes plants de survivre à leur premier été. Pour éviter l'assèchement, il est prévu de recouvrir abondamment le sol de matière organique tout au long de l'hiver.

Il est aussi temps de s'intéresser à la constitution des strates inférieures. Et ce alors que les arbres et arbustes qui devraient apporter une ombre salvatrice l'été ne sont pas encore développés. Les plantes du genre Rubus (framboise, ronce) sont particulièrement intéressantes à ce stade. Elles présentent l'avantage d'assez bien supporter les épisodes chauds et secs. Elles sont aussi très présentes dans les jardins de beaucoup de lecteurs de la Chronique virsonnaise et elles

se multiplient facilement. J'imagine que vous voyez où je veux en venir, le jardin-forêt de Virson acceptera vos dons de plants de framboisier, muroise, ou ronce sans épine avec joie et impatience. De la même manière, les plants de fraisier que vous pourriez avoir en surnombre seront très appréciés. Même s'il est encore un peu tôt pour les implanter, la partie nord-ouest plus ombragée l'après-midi semble propice pour tenter l'expérience dès maintenant.

Au-delà des plantes habituellement cultivées, il y a un nombre conséquent d'espèces qu'il serait intéressant de se procurer pour enrichir le site. En voici quelques-unes listées ici de manière très incomplète. A vous d'en découvrir l'usage qui peut en être fait : L'arbre à suif (*Myrica cerifera*); Campanule raiponce (*Campanula rapunculus*); Baie au cinq saveurs (*Schisandra sinensis*); Raisinier de Chine (*Hovenia dulcis*); Gingembre rustique (*Zingiber mioga*); Claytonie de Sibérie (*Claytonia siberica*); Yacón (*Polymnia sonchifolia*); Cédrele de Chine (*Toona sinensis*).



Pour beaucoup de ces plantes, il est difficile de se les procurer par connaissance. Beaucoup de choses peuvent se faire par la débrouillardise mais le système D a ses limites et l'association manque de moyens. Si vous voulez aider ce projet, Le jardin sylvestre est ouvert aux adhésions et aux sylvaniers\*amateurs :

[associationlejardinsylvestre@gmail.com](mailto:associationlejardinsylvestre@gmail.com)

Dans le courant du mois de Mars, les adhérents seront conviés à une initiation à la greffe des arbres fruitiers. Pensez à affûter vos opinel. L'association se charge de trouver des portes greffées, des greffons, du désinfectant et des pansements!

Jérôme FERNANDEZ

### Un jardin-forêt ?

Il y a beaucoup de manière de le définir, mais disons que c'est un espace jardiné, organisé de façon à imiter un jeune boisement naturel. Il est rempli d'espèces nourricières et utilitaires représentant toutes les strates présentes dans une forêt, de la canopée aux tubercules.

De tels espaces peuvent prendre des formes très variées en fonction de l'objectif visé. Concernant celui de Virson, l'idée est d'en faire un espace d'agrément, accessible au public, et où à terme, la cueillette sera permise sur le principe du « servez-vous mais laissez-en aux autres ».

## Camions itinérants

### LOKALITÉ



Une épicerie itinérante.

Au total, plus de 500 produits dont des marques françaises générationnelles d'épicerie traditionnelle, d'entretien, d'hygiène et de droguerie.

En circuit court, fruits et légumes de producteurs. Produits locaux - crèmerie, viande, charcuterie.

Cédric peut vous préparer sur commande des « paniers recettes » pour 2 ou 4 personnes.

Venez le rencontrer à Virson le vendredi matin, lors de sa tournée.

4 lieux de rencontres : 12 h – Place du Canton

12 h 30 – les Haies

13 h – Le Bois de l'Encens

13 h 30 – Les Roulières

Vous pouvez aussi passer commande au 07 86 75 22 68 ou choisir le « Clic et collecte »

N'hésitez pas à consulter son site <https://www.lokalite17.fr>

Facebook : Lokalité-épicerie-itinérante-2-terroirs

### LA CHIAREZZA



Des pizzas au feu de bois, des Bruschettas, élaborées avec des produits locaux ou provenant directement d'Italie, et leur tiramisu (un délice).

Tous les vendredis de 18 h à 21 h - parking de l'école.

Vous pouvez aller directement au camion ou passer commande auprès d'Antonello et Cécilia au 06 18 44 96 90

Facebook : La Chiarezza

### L'ATELIER DE LILIE



Coiffeuse itinérante, Ophélie vous accueille dans son camion aménagé sur la place de la Mairie un lundi sur deux de 10 h à 18 h (minimum).

Elle effectue des coupes :

- femmes,
- hommes,
- enfants.

Mais aussi :

- coloration,
- éclaircissement
- barbe.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 70 34 32 40 ou la contacter sur facebook : latelierdeliliecoiffure



## A votre service

### Artisans de Virson

BUQUET Nicolas Maçonnerie générale	1 bis, chemin Bas Le Bois de l'Encens	06 67 63 59 11 nicolasbuquet@hotmail.com
DUFAU Michel Peintre	2, chemin des Mottes Le Bois de l'Encens	05 46 35 47 22 06 50 20 60 15
FRANCKOWIACK Pierre Peintre décorateur	13, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 78 51 30 70 pierre@id17.com / www.id17.com
IDEELEC Electricien	6, chemin de forges Les Haies	05 46 67 26 48 06 30 42 47 73
LIGNERON Emmanuel Menuisier	6, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 73 62 25 67
MOUGON Stéphane Electricien	20, levée de Tesson	05 46 68 81 82 06 13 75 83 66
PRINTEMPS David Plaquiste	26, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 23 81 14 03 davidprintemps@sfr.fr

### Commerces

Saveurs de l'Etable Charentaise PENON Vincent et Muriel (vente de viande bovine bœuf et veau en colis)	1, chemin des Tilleuls Les Roulières	05 46 35 40 54 - 06 20 19 77 00 www.saveursdeletablecharentaise.fr www.manger17.fr
Ferme de TESSON - DAVIET Sophie (vente de légumes et fruits de saison, légumes anciens...)	Lieu dit «Tesson»	06 51 27 53 38 facebook sophiedaviet17
MOD et STYL LOISEL Sandrine Boutique prêt-à-porter femmes	8 ter, Grand Chemin Les Haies	06 73 80 50 76
OLIZE Artisan Végétal Fleuriste en fleurs séchées	4, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 07 25 72 97 olize-artisanvegetal@orange.fr
VICTORIA FRANCE ARNOULD Céline Vente à domicile de bijoux	4, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 07 25 72 97 celinearnould.victoria@orange.fr
BESSON Aurélie Immobilier-Estimation Vente-Location	34, rue de la Rochelle	07 85 86 71 08 aurelie.besson@iadfrance.fr


### Infirmière

LE FRANCOIS Aurore Infirmière Libérale diplômée d'État Soins à domicile ou cabinet sur RDV	7, rue Auguste Gouineau	06 62 38 28 84
--	-------------------------	----------------

### Assistantes maternelles

AIMARD Valérie	10, rue du Château des Granges	06 70 43 23 24
BERTAUD Laetitia	5, chemin des Vignes	06 12 77 53 92
BONDIA Emmanuelle	12, lotissement de la Sergenterie	05 46 09 94 03 06 20 77 79 91
BOUGEOIS Stéphanie	1, chemin des Vieux Puits	06 60 56 10 19
GIRAUD Michelle	7, rue de la Rochelle	05 46 66 17 01 06 10 32 00 44

## Vacances Scolaires 2021-2022

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1 <sup>er</sup> septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		
<p>Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.</p>			
			



## Dates à retenir pour 2022

(Ce calendrier pourra être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ; certaines manifestations peuvent être annulées par les organisateurs à tout moment)

6 février 2022  
Cérémonie au Château des Granges

3 avril 2022  
Vide-grenier (Virson s'Anime)

3 avril 2022  
Tir nature (Les archers)

10 avril 2022  
1er tour des élections présidentielles

24 avril 2022  
2ème tour des élections présidentielles

8 mai 2022  
Cérémonie de la Victoire 1945

12 juin 2022  
1er tour des élections législatives

19 juin 2022  
2ème tour des élections législatives

25 juin 2022  
Fête de la Saint Jean (Virson s'anime)

25 juin 2022  
Tir jeune (Les archers)

14 juillet 2022  
Apéritif républicain

23 et 24 juillet 2022  
Tir 3D (Les archers)

17 septembre 2022  
Marche gourmande (Les archers)

11 novembre 2022  
Cérémonie de l'Armistice de 1918

12 décembre 2022  
Vente de Noël (les Petites Mains)



# IntraMuros

*L'essentiel est près de chez vous.*

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store  
(Android)

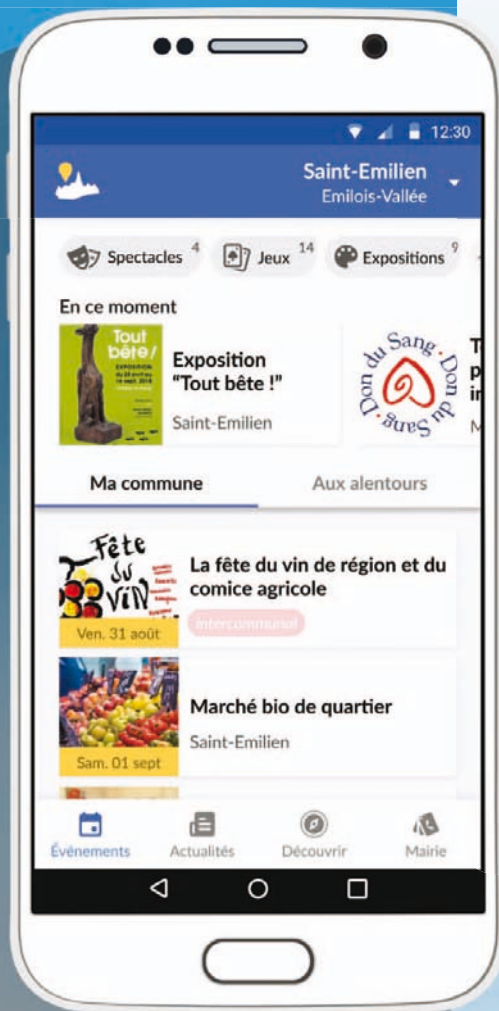


Apple Store  
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros



Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit



*Ne pas jeter sur la voie publique*



Bonne  
année  
2022